

Monsieur le Procureur de la République
Christophe RODE

Tribunal Judiciaire de Bourg-en-Bresse
32 Avenue Alsace Lorraine
CS 30306
01011 – BOURG EN BRESSE CEDEX

Bourg-en-Bresse, le 11 juin 2020

Monsieur le Procureur de la République,

La section de Bourg-en-Bresse de la Ligue des Droits de l'Homme a été informée des événements survenus le samedi 6 juin lors des déambulations de groupes de citoyens réclamant le droit de manifester et la levée de l'état d'urgence sanitaire.

Les événements qui nous ont été rapportés : provocations verbales, propos antisémites qualifiés, saluts nazis, violences physiques sur plusieurs personnes ont donné lieu à des dépôts de plainte individuelle, soit immédiatement au poste de police, soit par internet.

La LDH condamne évidemment ces actes de racisme, d'antisémitisme et ces actes de propagande nazie.

Elle sera particulièrement attentive aux suites qui y seront données.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le procureur, l'expression de ma plus haute considération.

Le Président de la section de Bourg-en-Bresse de la LDH, Philippe Morel

